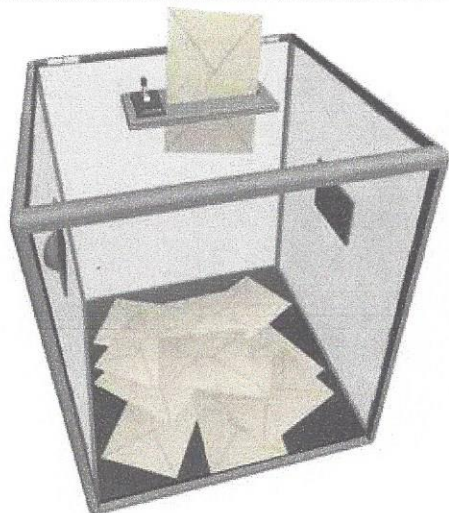


# POUR LA GESTION DE L'EAU POTABLE



## INTERVENEZ : EN JUIN 2017

### VOTRE MAIRE VA AUSSI VOTER...

### *GESTION PUBLIQUE ou COMMERCE DE L'EAU ???*

TSVP →



**GESTION DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT  
IMPLIQUEZ-VOUS DANS LE CHOIX DE VOTRE MAIRE ENTRE :**

#### **GESTION PRIVEE\* LE COMMERCE DE L'EAU**

- 1. UN PRIX DE L'EAU TROP ELEVE**
- 2. DERIVES ASSUREES  
USAGERS FLOUES**
- 3. DIVIDENDES ASSURES  
pour des actionnaires privés**
- 4. LE LOBBYING FAIT SA LOI  
L'intérêt public noyé dans les  
intérêts privés**

#### **GESTION PUBLIQUE D'UN BIEN PUBLIC MAJEUR**

- 1. UN PRIX CONFORME A SON  
COÛT**
- 2. UN SEUL GARANT  
d'une gestion publique contrôlée  
par élus, Préfet, Cour des Comptes**
- 3. PAS DE DIVIDENDES  
à distribuer à des tiers privés**
- 4. LES COMPTES SONT PUBLICS**

*\* Qu'elle s'appelle DSP (système actuel) ou « SEMOP », il s'agit à chaque fois d'une gestion par une multinationale.*

*Ne pas jeter sur la voie public*